







RENCONTRE EUROPÉENNE DE L'ALLIANCE MIGRATIONS Pour des politiques européennes fondées sur les droits et l'accueil digne

```
Grenoble métropole
                  Lique de l'enseignement Besançon
                       Schiltigheim
                                        Rennes Métropole
          CSP 75
                                          Bosch Ouvre Porte
       INSEI UNICEF Lyon VRAR La Cloche PSI Migrant
     Caracol AAHJ Mbour Rouen
   Bordeaux CCME MEns Barrin Montreuil Maison ouverte
  La Cimade Klikativ FASGE Kehl Casas
 Université de Strasbourg ANVITA Cen
Poitiers Etorkinekin Strasbourg CIDIFF 67 Les vélos du coeur
Fondation de France Relais du coeur Piccoli Comuni Del Welcome
Collectif Strasbourgeois pour une autre politique migratoire OCU
Diaspora Sin Fronteras Solidarité Charles de Foucault CCFD-TS
Caritias Alsace Guiti News Fover Notre Dame AMSKU CMISE
Europe Cameroun Solidarité Amnesty International Cardek
   Greek Refugee Forum FVDP Clermont-Ferrand Africa Unite Maison des ados Vox Public Groupe SOS PLACE Network
      Fonds Riace Kodiko La Cybergrange EoleMerignac
Fontenay-sous-Bois Mosaico-Azioni per i Rifugiati
Tous migrants La Resu Emmaüs International
             Les Défricheurs ORIV Secoure Populaire
                        Jekawiii ALO Mandagout
Melle
```

Jeudi 15 juin 2023, Strasbourg











RENCONTRE EUROPÉENNE DE L'ALLIANCE MIGRATIONS Pour des politiques européennes fondées sur les droits et l'accueil digne

Ce document est le fruit d'une co-construction avec plus de 50 organisations et collectivités territoriales européennes, au sein de l'Alliance Migrations.

Ce document est en réponse à la dernière version du Pacte Asile et Migration.

Ce document s'est appuyé sur les recommandations de l'ICE (2023)000002, intitulée « Garantir un accueil digne des migrants en Europe »









Changer de paradigme pour penser l'accueil : une opportunité pour toutes et tous.

En ce 15 juin 2023, et suite à plusieurs temps de travail incluant les gouvernements locaux, les organisations associatives et les organisations de personnes exilées œuvrant dans le champ de l'accueil et l'inclusion des hommes, des femmes et des enfants nouvellement arrivés en Europe, nous vous soumettons ce manifeste « Pour des politiques européennes fondées sur les droits et l'accueil digne », à l'heure où les institutions européennes travaillent sur un nouveau Pacte sur la Migration et l'Asile.

De nos voix plurielles, composées de collectivités territoriales, d'associations d'intérêt général et de personnes exilées travaillant au sein d'un pays de l'Union européenne et/ou à l'échelle européenne, nous souhaitons vous alerter sur les nombreux constats dont nous sommes témoins et que nous subissons, allant à l'encontre des valeurs que nous portons, pourtant identiques à celles prônées par l'Union européenne depuis sa fondation.

Aussi, nous observons une montée des discours de haine et des discriminations des nouveaux et nouvelles arrivantes venant chercher refuge en Europe, en fonction de leur pays d'origine, de leur nationalité, de leur statut administratif, de leur couleur de peau ou de leur identité de genre et de sexe. L'Union européenne doit considérer la gravité de ce phénomène et y répondre, de consort avec les organisations et les gouvernements locaux, en travaillant des politiques de lutte contre les discriminations et la haine raciale ainsi que des politiques de sensibilisation à l'interculturalité.

En effet, trop souvent de nombreuses conventions internationales et européennes sont bafouées, de nombreuses décisions prononcées par la Cour de Justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'Homme sont ignorées.

Les politiques migratoires et d'accueil sont principalement voire exclusivement des compétences nationales et européennes. On pourrait penser qu'elles ne concernent donc que les États et l'Union européenne. Or, du fait que les politiques soient conçues et appliquées à travers le spectre de la sécurité avant l'humain, de la fermeture au lieu de l'accueil, nous sommes en première ligne lorsque les femmes, les hommes et les enfants arrivent sur les territoires. Lorsqu'elles sont privées de leurs droits les plus fondamentaux, nous œuvrons à les rétablir, par obligation morale et légale. L'arrivée de nouvelles personnes dans nos villes sont une richesse et une opportunité, travailler à l'accès aux droits c'est travailler à la cohésion sociale pour toute la population.

La migration est un phénomène naturel, universel et de tout temps. L'expérience et les études montrent l'impact positif de ce phénomène dans les sociétés d'accueil. Il est d'autant plus positif lorsque toutes les parties prenantes travaillent conjointement. La participation des personnes concernées est une des parties prenantes indispensables à la cohérence et la pertinence de toute action publique. Des millions d'exemples existent et mériteraient d'être promus largement.

C'est donc en partant de nos pratiques d'accueil et d'inclusion locales pensées collectivement et au plus près des besoins des personnes exilées, inclues dans le processus de construction, que nous vous formulons des recommandations pour une Europe fidèle à ses valeurs, en résonnance avec les dynamiques locales.









Des recommandations des territoires en matière de migration et d'accueil

Nous, organisations et gouvernements locaux, déplorons une sécurisation croissante des frontières externes de l'Union européenne, mais également des frontières entre les États membres. Le rétablissement des frontières internes prévu de manière exceptionnelle est en train d'être prolongé année après année. Cette sécurisation empêche l'entrée des personnes, ainsi immédiatement considérées comme « illégales » en arrivant sur notre territoire. En conséquence directe, nous assistons à la multiplication de réseau de traite des hommes, des femmes et des enfants vulnérabilisés par l'absence de voies pour se rendre en Europe.

Ces personnes arrivent sur nos territoires dans des situations indignes, précaires, voire de détresse, auxquelles il est toujours plus difficile de répondre depuis nos associations et collectivités. Mettre fin à cette approche politique est un préalable nécessaire au respect des droits des personnes tout au long de leur parcours migratoire et à la construction d'un avenir dans nos territoires d'accueil.

Recommandations n°1: Construire des politiques d'accueil

- 1. Nous demandons à ce que ce prisme délétère à l'égard des personnes exilées soit abandonné et que des voies d'accès sures et respectueuses des droits soient mises en place pour les personnes venant en Europe.
- 2. Nous demandons la reconnaissance de la vulnérabilité des personnes cherchant refuge pour des raisons climatiques, sanitaires et socio-économiques, fuyant des conditions de vie inhumaines, des discriminations ou des dangers à leur encontre.
- 3. Nous demandons la démilitarisation des frontières intérieures.
- 4. Nous demandons la fin de l'enfermement des enfants, des femmes et des hommes.

Nous, organisations et gouvernements locaux, voyons que la conséquence première de cette sécurisation est la création de parcours migratoires toujours plus dangereux et trop souvent mortels pour les personnes, leur marchandisation et le développement de la traite d'êtres humains. Chaque jour, des moyens toujours plus importants sont mis en œuvre pour empêcher les personnes arrivées en Europe d'aller et de s'installer dans le pays de leur choix. Ce choix peut être guidé par des liens familiaux existants et/ou des opportunités professionnelles et personnelles. Cette politique maintient les personnes dans des pays non désirés, rendant difficile pour elles les possibilités de prendre leur place dans les sociétés d'accueil. Lorsque les personnes réussissent à se rendre dans le pays souhaité, elles peuvent se voir dépourvues d'accès à leurs droits fondamentaux du fait de règlementations européennes faisant obstacle aux efforts d'inclusion personnelle et professionnelle.

Ces blocages administratifs sont des obstacles chaque fois plus complexes dans notre travail d'accompagnement de ces personnes, qui se heurte à des règlementations privant les personnes exilées d'accès à leurs droits. Lever ces blocages permettrait aux collectivités et associations d'accompagner pleinement les personnes exilées dans la construction de leur avenir sur un territoire.









Recommandations n°2: Protéger les personnes

- 1. Nous demandons la fin de l'externalisation des frontières et une interdiction immédiate des pratiques illégales, telles que les refoulements aux frontières.
- 2. Nous demandons la révision du Règlement Dublin et l'instauration du libre choix du pays d'établissement pour les personnes exilées. Nous avons pu observer que cette liberté accordée aux personnes venues d'Ukraine a été bénéfique pour leur intégration.

Nous, organisations et gouvernements locaux, observons une précarisation des conditions de vie des personnes exilées dans les États membres, par l'obstruction à l'accès aux droits (hébergement inconditionnel, conditions minimums d'accueil, accès au travail, aux études, à la reconnaissance des diplômes, ...). Dans la plupart des pays européens, les personnes fuyant l'Ukraine ont pu recevoir un hébergement inconditionnel, des interprètes, une ouverture de droits immédiate et une perspective d'autonomie rapide.

Ces conditions minimales sont donc possibles à mettre en œuvre par des décisions européennes qui facilitent l'accueil, le respect de la dignité et l'accès aux droits dans nos territoires. Elles devraient être généralisées pour que toute personne nouvellement arrivée puisse rapidement et dignement se projeter dans la construction d'un projet de vie dans nos territoires.

Recommandations n°3: Le respect des droits pour toutes et tous

- 1. Nous demandons la formulation, la promotion et le caractère obligatoire d'un standard d'accueil au sein des États membres leur permettant une ouverture des droits immédiate, incluant le droit au travail, à un logement et à des conditions matérielles d'accueil.
- 2. Nous demandons la protection immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes en situation de vulnérabilité.
- 3. Nous demandons la reconnaissance de droits inconditionnels tels que la santé.
- 4. Nous demandons à ce que l'Union européenne s'assure que les États membres permettent un accompagnement effectif dans l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et favorisent l'insertion économique des personnes grâce à l'accès au travail et à l'éducation.
- 5. Nous demandons une harmonisation par le haut du droit d'asile afin de permettre une protection des personnes, tant dans la reconnaissance des vulnérabilités que dans l'ouverture de droits pour les demandeur euses d'asile et pour les réfugiées.
- 6. Nous demandons une solidarité européenne et des financements conséquents pour permettre la mise en œuvre homogène au sein de ces prérogatives. Les gouvernements locaux et les organisations doivent pouvoir bénéficier de ces financements pour soutenir leurs actions de manière durable.









Nous, organisations et gouvernements locaux, constatons que notre consultation et notre participation permettent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques plus humaines et plus adaptées aux besoins des territoires. Nous constatons également que la participation citoyenne et politique, et notamment celle des femmes, des hommes et des enfants concernées par un vécu migratoire et/ou d'exil permettent un enrichissement démocratique et un réel bénéfice pour les politiques publiques. Nos territoires regorgent de dispositifs participatifs aux bilans positifs qu'il conviendrait de soutenir et de généraliser pour faire vivre une démocratie inclusive avec toutes les personnes présentes et actives sur nos territoires.

Recommandations n°4: Co-construire avec les personnes concernées

- 1. Nous demandons une participation réelle des organisations et gouvernements locaux et des personnes concernées dans les espaces de réflexion et de mise en œuvre des politiques européennes.
- 2. Nous demandons des financements pour soutenir la création et l'accompagnement d'organisations de personnes concernées.
- 3. Nous demandons un renforcement de la présence de personnes concernées dans les espaces de consultation au sein des institutions européennes.
- 4. Nous demandons une uniformisation du droit de vote des étrangers extracommunautaires au sein des États membres, afin que le fait de résider sur un territoire permette une prise en compte des résidents non-européens.

En ce jeudi 15 juin, nous sommes réunis à Strasbourg pour porter ce message, mais également pour faire état de toutes les pratiques d'accueil et d'inclusion co-construites dans différentes villes d'Europe, respectueuses des droits fondamentaux mais génératrices de lien social et de participation citoyenne.

Ces pratiques, que vous retrouverez en annexe de ce document, répondent à deux enjeux primordiaux des territoires en termes d'accueil :

- 1. L'accueil inconditionnel, l'accès aux droits et l'accompagnement des personnes exilées.
- 2. De l'hébergement à l'accès au logement pérenne et digne en Europe.

Nos constats et solutions reflètent la réalité des territoires européens. Il est plus que jamais urgent de les prendre en compte et de travailler ensemble pour des politiques européennes fondées sur les droits et l'accueil digne.









Pour plus d'informations :

www.alliance-migrations.fr

Grenoble métropole

Lique de l'encaphage de la lace de lace de la lace de lace de lace de lace de lace de la lace de lace